

**Projet de résolution CM24 1288 visant à autoriser la construction d'un projet immobilier à des fins d'usages résidentiels et commerciaux sur un terrain situé sur la rue Sherbrooke Est, à l'ouest de la rue de La Famille-Dubreuil, sur le lot projeté numéro 6 629 609 du cadastre du Québec  
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles**

---

Lors de son assemblée du 18 novembre 2024, le conseil municipal a adopté le projet de projet de résolution CM24 1288 et mandaté le secrétaire d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour fixer la date, l'endroit et l'heure de l'assemblée publique de consultation sur celui-ci.

Ce projet de résolution vise à autoriser, en vertu des dispositions de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (2024, chapitre 2), la construction du projet ci-haut décrit, lequel est composé de quatre édicules et d'une aire de stationnement en sous-sol, aux conditions énoncées audit projet de résolution, et ce, en dérogation à certaines dispositions du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (paramètres de densité du secteur 20-04) et du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01), notamment en ce qui a trait aux hauteurs, aux retraits, aux marges, au nombre maximal de logements, aux voies d'accès, aux unités de chargement, au coefficient d'occupation du sol et aux usages.

Ce projet de résolution n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le lundi 2 décembre 2024, à 18 h, à la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle J.C. Victorien Roy (salle du conseil).

Au cours de cette assemblée publique, une personne représentant la Ville expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes souhaitant s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ainsi que le dossier décisionnel y afférent peuvent être consultés dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, et peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de l'arrondissement : [montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles](http://montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles).

Fait à Montréal, le 22 novembre 2024

Le greffier de la Ville,  
Emmanuel Tani-Moore, avocat